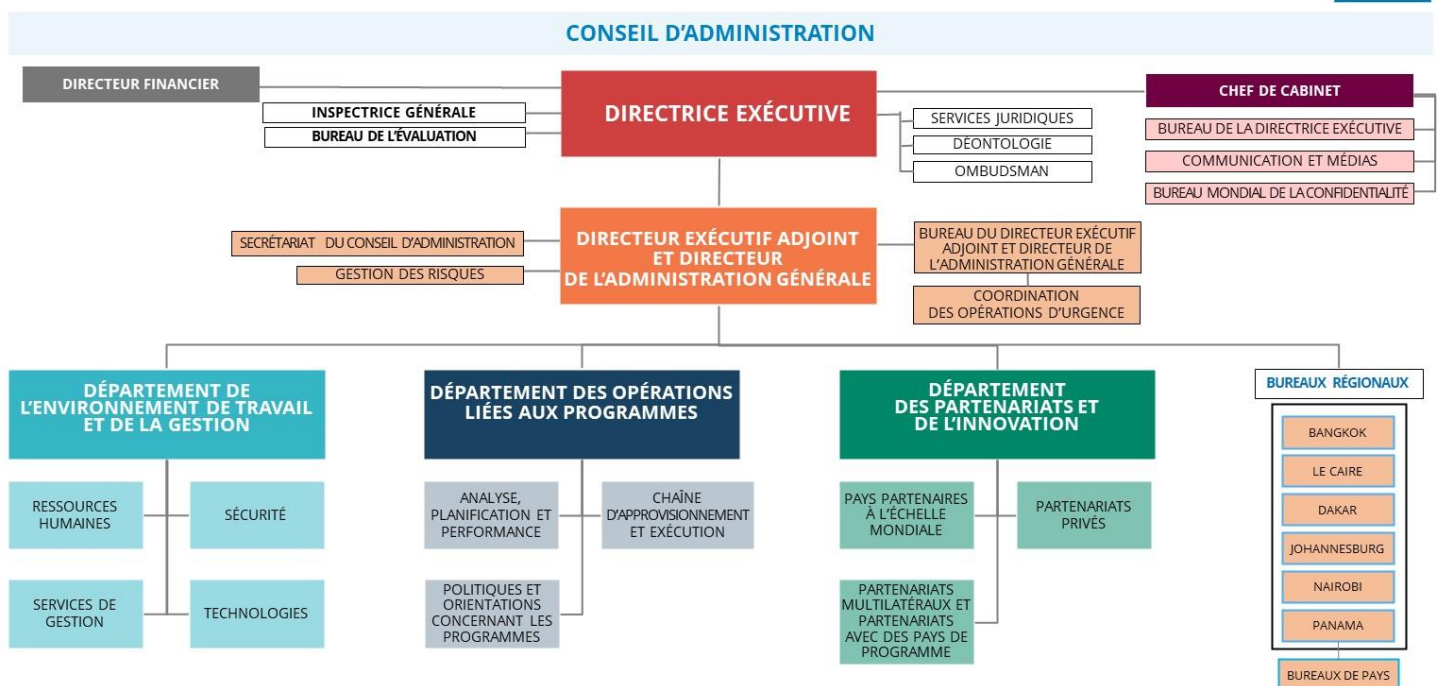


ANNEXE I

Organigramme du PAM, budget fondamental, résultats de gestion, indicateurs de performance clés et priorités transversales

1. La présente annexe propose des informations et des tableaux détaillés qui complètent la section 4.2 du Plan de gestion. Elle traite de l'organigramme du PAM, du budget fondamental, des résultats de gestion, des indicateurs de performance clés et des priorités transversales.

Organigramme du PAM



Budget fondamental par niveau administratif et par source de financement

Département	Budget administratif et d'appui au programme (AAP)		Initiatives internes d'importance primordiale		Fonds d'affectation spéciale, comptes spéciaux et autres sources de financement		Montant total du budget fondamental			
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	Différence (en millions de dollars)	Variation (en pourcentage)
Bureaux de pays	60,3	60,2					60,3	60,2	0,1	0
Bureaux régionaux	95,2	97,8	8,3	16,5	3,3	3,4	106,8	117,7	(10,9)	(9)
Siège	287,4	288,9	39,2	88,0	164,5	139,2	491,1	516,1	(25,0)	(5)
Directrice exécutive et Chef de cabinet	86,0	82,4	3,4	14,9	5,0	3,1	94,3	100,4	(6,1)	(6)
Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale	20,1	17,9			0,4	4,0	20,5	21,9	(1,4)	(6)
Département des partenariats et de l'innovation	40,6	41,4	2,8	7,7	42,4	24,3	85,8	73,3	12,5	17
Département des opérations liées aux programmes	63,8	71,3	17,3	38,7	86,9	67,7	168,0	177,7	(9,7)	(5)
Département de l'environnement de travail et de la gestion	77,0	75,9	15,7	26,7	29,7	40,2	122,4	142,7	(20,3)	(14)
Crédits sous gestion centrale	37,0	35,7					37,0	35,7	1,3	4
Total	480,0	482,6	47,4	104,5	167,8	142,5	695,2	729,6	(34,4)	(5)

Les chiffres du budget de 2024 prennent en compte les modifications apportées en début d'année pour toutes les sources de financement. Le budget AAP correspond au plan d'utilisation des fonds AAP qui est présenté dans le document intitulé "[Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour 2024-2026](#)".

Résultats de gestion

- Les activités fondamentales et les crédits budgétaires sont classés en fonction des sept résultats de gestion institutionnels du PAM énoncés dans le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Ces résultats de gestion, qui découlent en grande partie des six facteurs favorables décrits dans le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 – personnel, partenariats, financement, données probantes, technologie, innovation – encadrent la budgétisation axée sur les résultats et facilitent la correspondance entre le Plan de gestion et le Rapport annuel sur les résultats.

3. Comme dans le plan d'exécution du budget administratif et d'appui au programme (AAP) pour 2024, plus de 90 pour cent des crédits du budget fondamental pour 2025 sont affectés à un résultat de gestion précis, et la répartition des crédits attribués à chaque résultat de gestion est analogue pour 2024 et 2025, comme le montre le tableau A.I.2.
4. Au total, le budget fondamental pour 2025 diminue de 34,4 millions de dollars É.-U.; cette érosion correspond principalement à la baisse significative des crédits budgétaires affectés aux initiatives internes d'importance primordiale par rapport à 2024. Les paragraphes de la présente annexe qui suivent donnent des précisions sur chaque résultat de gestion, sur l'évolution des enveloppes budgétaires qui leur sont affectées entre 2024 et 2025, et sur les indicateurs de performance clés correspondants.

TABLEAU A.I.2: BUDGET FONDAMENTAL PAR RÉSULTAT DE GESTION, 2024 ET 2025 (en millions de dollars)				
	2025*	2024*	Variation (en millions de dollars)	Variation (en pourcentage)
1. Efficacité dans les situations d'urgence	115,4 (17%)	125,1 (17%)	(9,7)	(8)
2. Gestion du personnel	88,4 (13%)	102,3 (14%)	(13,9)	(14)
3. Mise en place de partenariats efficaces	137,1 (20%)	154,2 (21%)	(17,1)	(11)
4. Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim	102,2 (15%)	81,7 (11%)	20,4	25
5. Données probantes et apprentissage	96,8 (14%)	103,2 (14%)	(6,4)	(6)
6. Mise à profit des technologies	81,1 (12%)	74,6 (10%)	6,5	9
7. Mise à profit des innovations	18,6 (3%)	21,4 (3%)	(2,8)	(13)
0. Activités non reliées à un résultat de gestion	55,7 (8%)	67,2 (9%)	(11,5)	(17)
Total	695,2	729,6	(34,4)	(5)

* Les pourcentages mentionnés entre parenthèses correspondent à la part du montant total du budget fondamental affectée à chaque résultat de gestion.

5. Le *résultat de gestion 1* vise à doter le PAM de ressources, de capacités et de systèmes et dispositifs d'appui suffisants pour qu'il soit en mesure d'atteindre son objectif premier, à savoir sauver des vies dans les situations d'urgence. Une part importante des crédits qui lui sont alloués servent à financer des activités liées à la constitution et à la coordination des fonctions d'appui en situation d'urgence à l'échelle de l'ensemble du PAM, ce qui permet de mettre en place une démarche axée sur le terrain et de faire converger les stratégies des bureaux de pays, des bureaux régionaux et des divisions du Siège, en particulier dans le cadre des phases d'intensification des opérations coordonnées au niveau central. Des volumes de crédits importants continueront d'être affectés aux domaines suivants: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, services délégués fournis par l'intermédiaire du réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, coordination des fonctions d'appui assurées dans les situations d'urgence dans l'ensemble des bureaux et

renforcement des capacités d'intervention du PAM grâce à une meilleure préparation. Par ailleurs, au titre de ce résultat de gestion, les divisions du Siège apporteront une assistance technique spécialisée dans le cadre des opérations sur le terrain afin d'établir et d'appliquer des plans d'anticipation et d'appuyer la mise en œuvre de stratégies efficaces pour prévenir la malnutrition aiguë et promouvoir des dispositifs de nature à faciliter durablement l'accès à des régimes alimentaires plus sains, conformément à la mission générale et aux objectifs stratégiques du PAM. L'enveloppe budgétaire affectée à ce résultat de gestion diminue de 8 pour cent, ce qui correspond pour l'essentiel à la baisse des crédits alloués à l'initiative interne d'importance primordiale concernant le suivi, la gestion des identités et la traçabilité à l'occasion de sa deuxième année de mise en œuvre.

6. Le *résultat de gestion 2* traduit l'ambition qui inspire la politique du PAM en matière de personnel, à savoir disposer à l'avenir d'équipes diverses, engagées, qualifiées et très performantes dont les membres sont choisis en fonction de leur mérite, et se doter d'une culture organisationnelle respectueuse et inclusive qui favorise et préserve les normes de déontologie et de comportement professionnel les plus rigoureuses. L'objectif est de faire en sorte que le PAM rassemble, fidélise et attire un personnel adapté à sa mission, dont les membres sont résolus à sauver des vies et à changer la vie. Pour ce résultat de gestion, les enveloppes de crédit les plus importantes sont allouées au Département de l'environnement de travail et de la gestion (53 pour cent) et aux bureaux régionaux (17 pour cent). Les activités bénéficiant des crédits budgétaires les plus élevés relèvent des domaines suivants: coordination de la dotation en personnel, recrutement, et gestion de la sécurité matérielle. Il convient également de noter que les activités liées à la gestion des espaces de travail ont été transférées du résultat de gestion 3 au résultat de gestion 2 dans le budget pour 2025. La diminution de l'enveloppe allouée à ce résultat de gestion est principalement due à la fin de l'affectation de crédits à deux initiatives internes d'importance primordiale, à savoir celle concernant l'investissement dans le personnel du PAM, dont l'exécution a été prolongée d'un an, sans incidence financière, et celle relative au fonds pour les indemnités de départ, qui prendra fin en 2024.
7. Le *résultat de gestion 3* repose sur les efforts constants déployés pour établir des partenariats efficaces à l'appui de la conception et de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets du PAM, tout en aidant les partenaires à atteindre leurs objectifs propres. Comme en 2024, la part la plus élevée de l'enveloppe affectée à ce résultat de gestion concerne les activités des bureaux de pays qui sont financées sur le budget AAP. La diminution de 11 pour cent des crédits du budget fondamental affectés à ce résultat de gestion est liée aux initiatives internes d'importance primordiale concernant la préparation à l'avenir dans un contexte de financement en évolution et la feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relative à l'efficacité: en 2025, ces deux initiatives entreront dans leur dernière année de mise en œuvre, avec un budget combiné de 2 millions de dollars au titre du résultat de gestion 3, contre 10,5 millions de dollars en 2024. La baisse résulte également du transfert au résultat de gestion 4 de certaines activités menées par le Département des partenariats et de l'innovation, et du transfert au résultat de gestion 2 de certaines activités du Département de l'environnement de travail et de la gestion.

8. Le *résultat de gestion 4*, axé sur l'obtention de financements appropriés dans la perspective de l'élimination de la faim, met en avant la nécessité d'une planification et d'une affectation efficaces des ressources au service des priorités stratégiques, ainsi que d'une utilisation efficace de l'appui aux programmes pour faciliter les activités relatives au développement. Le Département des partenariats et de l'innovation et le Département des opérations liées aux programmes représentent la majeure partie de l'enveloppe du budget fondamental affectée à ce résultat de gestion; les crédits les plus importants vont aux activités liées au programme de collecte de dons auprès de particuliers et à l'appui aux activités de sensibilisation sur le terrain et de mobilisation de ressources pour les programmes de repas scolaires et les initiatives connexes. L'augmentation de 25 pour cent des crédits budgétaires affectés à ce résultat de gestion s'explique principalement par la proposition d'allouer 20 millions de dollars au financement du modèle de mobilisation de fonds auprès des particuliers pour 2025.
9. Le *résultat de gestion 5*, axé sur les données probantes et l'apprentissage, contribue à la réalisation de l'objectif du Plan stratégique visant à faire en sorte que le PAM recueille et utilise des données probantes fiables, récentes et pertinentes. L'enveloppe prévue pour ce résultat de gestion est principalement allouée aux bureaux placés sous l'autorité de la Directrice exécutive, et la plus large part des crédits est destinée à financer des activités relatives aux audits, aux enquêtes, aux évaluations et à la conformité, qui sont menées par le Bureau de l'Inspecteur général et des services de contrôle ainsi que par le Bureau de l'évaluation. La diminution de l'enveloppe prévue pour ce résultat de gestion, en baisse de 6 pour cent par rapport à 2024, s'explique principalement par la restructuration du Département des opérations liées aux programmes, qui consiste à fusionner plusieurs fonctions et services auparavant distincts afin d'améliorer la coordination, de réduire les doubles emplois, de maximiser les gains d'efficacité et de rationaliser l'appui aux activités de terrain.
10. Le *résultat de gestion 6* englobe les activités visant à réaliser en priorité la transformation numérique du PAM, conformément à son ambition de mettre en œuvre des solutions numériques accessibles de nature à améliorer la prise de décisions, tout en assurant la protection des données dans le cadre des activités de collecte et de gestion des informations relatives aux bénéficiaires. Le Département de l'environnement de travail et de la gestion obtient la plus grande part des crédits budgétaires alloués à ce résultat de gestion, au titre duquel les activités sont principalement menées par la Division des technologies. Les activités bénéficiant des enveloppes les plus élevées sont celles qui visent à améliorer la souplesse opérationnelle des technologies de l'information; il s'agit d'assurer la prestation efficace et efficiente des services essentiels, d'améliorer la gestion des relations avec les partenaires commerciaux, de renforcer la gouvernance des technologies de l'information, et d'administrer, de prendre en charge et de gérer les systèmes informatiques mis en place par le PAM pour les besoins des processus essentiels de gestion des ressources humaines. L'augmentation des crédits attribués à ce résultat de gestion s'explique surtout par la nouvelle initiative interne d'importance primordiale relative à l'intégration et à la modernisation numériques, à laquelle il est prévu d'affecter un budget de 7,8 millions de dollars pour 2025; elle résulte également des crédits supplémentaires affectés à l'amélioration et à la stabilisation de la solution mondiale de paiement et à son déploiement progressif.

11. Le *résultat de gestion 7*, axé sur la mise à profit des innovations, englobe les activités qui consistent à rechercher des solutions particulièrement novatrices et à les mettre en œuvre dans les modèles opérationnels et les processus du PAM. Au titre de ce résultat de gestion, les activités qui obtiennent les crédits budgétaires les plus élevés sont les suivantes: conception et exécution de programmes d'innovation et d'accélération, prestation de services de conseil technique spécialisé sur l'assurance inclusive contre les risques climatiques, destinés à permettre au PAM et à ses partenaires de travailler dans le cadre de solutions d'assurance souveraine contre les risques climatiques, et conception et mise en œuvre de la stratégie financière novatrice du PAM, en appuyant le déploiement de cette stratégie dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays prioritaires. Le budget correspondant à ce résultat de gestion est en diminution de 2,8 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par le transfert de certaines activités financées au moyen de fonds d'affectation spéciale et de comptes spéciaux à d'autres résultats de gestion auxquels elles correspondent mieux.
12. Parmi les activités prévues qui ne sont reliées à aucun résultat de gestion précis, on notera en particulier celles qui sont financées sur les crédits sous gestion centrale du budget AAP affectés au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et aux locaux du Siège.
13. Les résultats de gestion et les indicateurs de performance clés qui leur correspondent définissent les normes au regard desquelles la direction du PAM doit rendre compte de la mise en œuvre du Plan stratégique et du soutien apporté à la performance des programmes. Chaque résultat de gestion est ventilé en un nombre restreint de produits assortis d'indicateurs de performance clés, dont les définitions figurent dans le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025¹. Les résultats sont évalués et publiés dans le Rapport annuel sur les résultats. Le tableau A.I.3 présente quelques-uns des 60 indicateurs de performance clés.

TABLEAU A.I.3: INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Résultat de gestion 1: Efficacité dans les situations d'urgence

Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Capacité d'intervention d'urgence et de mobilisation immédiate de renforts	Nombre de jours pendant lesquels du personnel chargé des opérations d'urgence a été déployé pour faire face à des situations d'urgence	4 200	4 000	4 015
Conduite en temps voulu d'interventions d'urgence (préventives) "sans regret"	Pourcentage de demandes de renfort coordonnées et appuyées en cas d'amplification des interventions décidée au niveau central	85	85	97

¹ "Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025" (WFP/EB.1/2022/4-A/Rev.1).

TABLEAU A.I.3: INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS				
Résultat de gestion 2: Gestion du personnel				
Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Réactivité et souplesse des pratiques de gestion du personnel	Pourcentage des effectifs employés dans le cadre de contrats de courte durée	46	48	46
Performance et amélioration du personnel encouragées et préservées	Pourcentage d'employés ayant suivi les formations obligatoires concernant "la prévention de la fraude, de la corruption et de l'exploitation et des atteintes sexuelles au PAM" et "la prévention et la lutte contre les comportements abusifs au PAM".	95	95	86
	Pourcentage de bureaux qui ont mis en œuvre des outils institutionnels de prévention des comportements abusifs (harcèlement, harcèlement sexuel, abus d'autorité et discrimination) et de sensibilisation à l'intention des employés	90	90	127*
	Taux d'application du programme d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences (PACE)	100	100	77
	Pourcentage de bureaux ayant mis en place un plan d'action pour harmoniser leurs pratiques de gestion du personnel avec la politique du PAM en matière de personnel et les initiatives d'appui menées dans ce domaine	100	95	90
Résultat de gestion 3: Mise en place de partenariats efficaces				
Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Une action collective renforcée vise à réaliser les objectifs de développement durable	Pourcentage de plans d'ensemble des plans stratégiques de pays (PSP) qui sont conformes aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable	100	95	90
	Nombre d'accords signés par le PAM avec un gouvernement ou une institution financière internationale et valeur (en dollars) de ces accords	25	25	51
		750 millions	800 millions	635 millions
	Nombre de programmes du PAM entrepris en collaboration avec un organisme, un fonds ou un programme partenaire des Nations Unies	+ 10%	+ 10%	0%
Les partenariats noués à l'échelon des pays visent à venir en aide aux personnes les plus vulnérables	Pourcentage de fonds du PAM destinés aux partenaires coopérants fournis aussi directement que possible aux intervenants locaux et nationaux	25**	25	31
	Pourcentage de produits obtenus en partenariat	60	60	47

TABLEAU A.I.3: INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Résultat de gestion 4: Efficacité du financement visant à venir à bout de la faim				
Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Maintien du positionnement du PAM et d'une base de financement solide	Montant total (en dollars) des fonds reçus au cours de l'année	8 milliards	8,9 milliards	8,3 milliards
	Pourcentage des dépenses des PSP au regard du plan d'exécution	90	90	80
	Score selon l'indice de transparence de l'aide de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide	99	99	99
Planification et affectation efficaces et efficientes des ressources en fonction des priorités organisationnelles d'importance stratégique	Pourcentage de fonds souples mobilisés	10	8	14
	Pourcentage des ressources mises à disposition préaffectées au niveau des PSP	20	20	12
Résultat de gestion 5: Données probantes et apprentissage				
Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Progrès accomplis globalement dans la concrétisation des résultats des PSP	Pourcentage de valeurs cibles associées aux indicateurs de produit atteintes ou en voie de l'être	85	85	67
Utilisation des recommandations issues des audits et des évaluations	Nombre de recommandations d'audit interne en attente	Inférieur à l'année précédente	Inférieur à l'année précédente	319
	Pourcentage de recommandations issues d'évaluations qui ont été appliquées (ventilées par catégorie d'évaluation)	85	85	65
	Nombre d'évaluations conjointes et d'évaluations menées à l'échelle du système auxquelles le PAM a participé au cours de l'année considérée	8	8	9
	Pourcentage de projets de politiques et de projets de plans stratégiques de pays du PAM qui renvoient expressément à des données factuelles issues d'évaluations	100	95	95

TABLEAU A.I.3: INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS				
Résultat de gestion 6: Mise à profit des technologies				
Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Données en plus grand nombre et de meilleure qualité pour la prise de décisions stratégiques et opérationnelles	Pourcentage d'application des normes de sécurité dans le domaine des technologies de l'information	100	100	89
	Pourcentage de normes relatives aux données mises en œuvre à partir du Cube de données financières des Nations Unies (examen quadriennal complet) (indicateur commun également utilisé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance)	100	100	100
Résultat de gestion 7: Mise à profit des innovations				
Produit	Indicateur de performance clé	Valeur cible (2025)	Valeur cible (2024)	Valeur effective (2023)
Élargissement de l'éventail de compétences du PAM en tant que prestataire de confiance à même de fournir des solutions, des innovations et des conseils en matière de technologies opérationnelles	Nombre de programmes externes d'innovation mis en œuvre (demandes renouvelées comprises)	12	12	12
Les programmes du PAM sont renforcés grâce aux innovations	Nombre de bénéficiaires recevant une assistance au moyen d'innovations	45,0 millions	35,0 millions	60,7 millions
	Nombre de projets d'innovation financés (au cours de l'étape initiale et de la phase de transposition à plus grande échelle)	60	60	74

* Ce taux est supérieur à 100 pour cent car il prend en compte les bureaux de pays qui ont mis en œuvre le programme "Speak Up!" (brisez le silence) sans y avoir été invités en bonne et due forme.

** Le pacte Grand Bargain (relatif au financement de l'action humanitaire) fixe une cible commune de 25 pour cent concernant la part du total des financements affectée aux acteurs locaux. En 2023, le montant de ces financements a atteint 2,6 milliards de dollars, ce qui, rapporté à un volume total de de 8,5 milliards de dollars, donne un pourcentage de 31 pour cent.

Priorités transversales

- Les priorités transversales portent aussi bien sur les programmes que sur la gestion, et concernent tous les aspects de l'action humanitaire et de l'aide au développement. Quatre priorités transversales ont été définies: égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes, protection et responsabilité à l'égard des populations touchées, durabilité environnementale, et intégration de la nutrition. La présente section, consacrée aux activités relevant du budget du PAM relatif à l'appui aux programmes et aux activités d'appui fonctionnel pour 2025, ne porte pas sur les activités ou budgets relevant des PSP.

Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes

15. Pour 2025, le PAM continuera de donner la priorité à l'amélioration des approches stratégiques et techniques permettant de lutter contre les inégalités entre les sexes qui sont facteurs d'insécurité alimentaire; à cet effet, il s'attachera notamment à renforcer la collecte et l'analyse des données, à systématiser l'emploi des nouveaux indicateurs relatifs à la problématique femmes-hommes figurant dans le Cadre de résultats institutionnels et à développer les méthodes et approches, en particulier les méthodes qualitatives. Cela supposera de poursuivre la collaboration au niveau du Siège afin de conforter la place centrale de ces questions dans les stratégies, politiques, outils et systèmes du PAM, et de lancer l'initiative visant à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité femmes-hommes, un nouvel outil de mesure des résultats qui facilite l'intégration de la problématique femmes-hommes dans la conception des PSP et le suivi des résultats et des dépenses tout au long de leur exécution. Par ailleurs, le PAM mettra à profit les partenariats, en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, pour influencer sur les politiques et les cadres concernant la problématique femmes-hommes à l'échelle du système des Nations Unies et appuyer l'initiative du Secrétaire général relative au Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres. L'encadrement et l'appui fournis directement au cours des opérations visant aussi bien à "sauver des vies" qu'à "changer la vie" contribueront à l'enrichissement des connaissances et au renforcement des capacités tout en améliorant immédiatement la qualité des programmes. Par l'intermédiaire des bureaux régionaux, pour aider les bureaux de pays, le Service chargé de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion agira selon plusieurs axes: favoriser l'intégration et la prise en compte concrète de la problématique femmes-hommes dans la conception des PSP, accélérer l'intégration de cette problématique et des questions de protection lors des interventions d'urgence, adapter les approches propres à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes mises en œuvre par le PAM en fonction des différents domaines d'activité, et poursuivre les efforts entrepris pour observer les opérations du PAM et les différents contextes d'activité et en tirer des enseignements afin d'orienter les solutions employées par le PAM pour contribuer simultanément à l'égalité femmes-hommes et à la sécurité alimentaire. Pour 2025, le montant des crédits du budget fondamental alloués aux activités relatives à la problématique femmes-hommes s'élève à 22,7 millions de dollars au total.

Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées

16. La protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées constituent un aspect fondamental des activités du PAM. L'objectif est de faire en sorte que les activités du PAM soient conduites de manière à éviter de nuire et à associer activement les communautés touchées à la détermination de l'assistance qu'elles reçoivent, en particulier celles qui sont exposées au risque de voir leur protection menacée et de se retrouver exclues des activités d'assistance. D'ici à la fin de 2025, 36 employés, la majorité d'entre eux en poste au Siège, consacreront plus de 70 pour cent de leur temps à des activités menées au titre de cette priorité transversale. Ils apporteront un appui aux bureaux de terrain afin de renforcer le caractère inclusif des interventions, d'améliorer la participation des communautés et de généraliser les approches centrées sur les personnes dans l'ensemble des activités du PAM.

Durabilité environnementale

17. La priorité transversale relative à la durabilité environnementale est axée sur l'intégration de garanties environnementales et sociales dans les opérations du PAM et la promotion de bonnes pratiques de gestion environnementale. Sa mise en œuvre s'appuiera sur le développement des systèmes de gestion de l'environnement au niveau régional opéré au titre du cadre pour la durabilité environnementale et sociale du PAM et de la politique correspondante. En application du programme d'efficacité énergétique, les bureaux de pays seront chargés de procéder à des bilans énergétiques, d'analyser le bien-fondé de projets portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, de gérer l'exécution de ces projets et d'assurer le contrôle de la qualité. Douze employés, appartenant principalement à la Division de l'analyse, de la planification et de la performance, à la Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution et à la Division des services de gestion, consacreront plus de 70 pour cent de leur temps de travail à cette priorité.

Intégration de la nutrition

18. La priorité transversale relative à l'intégration de la nutrition est axée sur la mise en œuvre de politiques et de meilleures pratiques en matière de programmation d'activités ayant trait à la nutrition, et sur la promotion de politiques et de dispositifs institutionnels destinés à assurer l'intégration durable des considérations nutritionnelles dans l'ensemble du PAM, conformément à son Plan stratégique. Les activités de plaidoyer en faveur d'un véritable cadre mondial concernant la nutrition se poursuivront, afin de favoriser au sein du système des Nations Unies une action collaborative efficace à cet égard. Les bureaux de pays, les bureaux régionaux, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes essentielles seront aidés à mettre en application des politiques fondées sur des données factuelles et les meilleures pratiques dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Les activités comprendront également l'élaboration d'outils et d'approches de pointe de nature à mieux appréhender les caractéristiques de l'alimentation et de la malnutrition propres à chaque contexte. Soixante-dix employés du Siège et des bureaux régionaux consacreront plus de 70 pour cent de leur temps de travail à des activités relevant de cette priorité transversale.